

Règlementation environnementale

Objectifs

Comprendre les grands principes de la réglementation environnementale et se situer par rapport à celle-ci / Structurer la veille réglementaire / Anticiper et maintenir la conformité environnementale de mon organisation

Programme

A/ Comprendre le contexte du droit de l'environnement et les acteurs externes

Structure et principes du droit de l'environnement – Les grands événements marquants

Loi, règlement, décret, arrêt, directive, : quelles différences ?

Identification des rôles et missions des acteurs externes (DREAL, Préfecture, ADEME, Agence de l'eau, etc.)

B/ Être capable de classer une activité vis-à-vis de la réglementation Installation Classée pour la Protection de l'Environnement et appliquer la réglementation associée

Les 4 régimes de classement ICPE et les 2 classements Seveso - Les 4 catégories des rubriques ICPE

Le 3 types de dossiers à constituer pour l'administration - Les 5 dispositions communes à toutes les ICPE

Les dispositions particulières à certaines installations (garanties financières) - Les 2 principales déclarations

C/ Décrypter les exigences des principaux domaines de l'environnement et se situer par rapport à celle-ci. Déchets, Bruit-Vibrations, Air, Eau, Produits chimiques, ATEX, etc...

D/ Être capable d'effectuer la veille réglementaire et s'organiser

Clés de lecture pour identifier les textes applicables. Réaliser l'évaluation de conformité et mettre en œuvre les exigences dans mon organisation.

Public concerné

Animateur HSE/Responsable HSE/ Auditeurs

Prérequis

Aucun prérequis nécessaire

Durée

2 jours

Dates

Formation en intra – planification à définir entre les 2 parties

Tarif – Formation Intra

990 € HT /jour, hors frais de déplacement du formateur

Formateur

Gabrielle DAVAIN-CATTEAU

Environnement pédagogique

Méthodes pédagogiques

- Exposés théoriques / Exercices pratiques
- Fil conducteur : Documentation de l'entreprise
- Questionnaire d'évaluation des acquis

Documents remis

Dossier de cours sous forme d'un classeur

Nombre de participants

6 à 8 personnes